



## **COMPTE-RENDU DE LA QUATRIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Vendredi 21 mai 2021*

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, a présidé en visioconférence, ce vendredi 21 mai 2021, la quatrième réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République.

Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. *Communication de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;*
- II. *Points d'informations ;*
- III. *Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;*
- IV. *Examen et adoption des dossiers ;*
- V. *Examen et adoption des textes.*

### **I. DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE**

La communication du Premier Ministre a porté sur deux points principaux, à savoir :

#### **I.1. Des efforts pour la mobilisation accrue des recettes publiques**

Le Premier Ministre a insisté sur la nécessité pour tous les membres du Gouvernement d'œuvrer en faveur de la mobilisation des recettes publiques. Les services d'assiette rattachés à leurs administrations respectives devraient tous s'inscrire dans cette perspective. Il a instruit les Ministres de préparer des notes à l'attention des Ministères du Budget et des Finances pour la maximisation des recettes.

Cette instruction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement intervient à la suite d'une recommandation faite, lors du dernier Conseil des Ministres, par le Ministre d'Etat, Ministre du Budget.

#### **I.2. De la participation active aux réunions des Commissions**

Le Premier Ministre a invité les Membres du Gouvernement à participer activement aux réunions des Commissions interministérielles spéciales dont les travaux ont débuté au cours de cette semaine.

## II. POINTS D'INFORMATIONS

### II.1. Etat du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté l'état du territoire national. La situation est relativement calme.

Il a noté l'expression d'indignation de la population congolaise à la suite des déclarations du Président rwandais sur l'implication connue de l'armée de son pays dans les crimes commis dans la partie Est de la République Démocratique du Congo. Il aussi relevé que la population est en attente des retombées positives de la participation du Président de la République, Chef de l'Etat à la Conférence sur le financement des économies africaines tenue à Paris le 18 mai dernier sous la présidence du Président français, Emmanuel Macron.

### II.2. Situation sécuritaire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires Coutumières a fait le point sur la poursuite des opérations en Ituri et dans le Nord-Kivu.

De nombreux cas de reddition des miliciens ont été enregistrés et plusieurs localités jadis sous le contrôle de l'ennemi ont été récupérées par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo.

En Ituri, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo ont, après d'intenses combats ces derniers jours, récupéré 08 localités jadis occupées par les miliciens FPIC/Chini Ya Kilima, notamment Nyakasi 1, 2 et 3 ainsi que Sililo et Baiya, situées respectivement dans les Chefferies de Mobala et Bahemba dans le territoire d'Irumu.

Ces offensives de nos forces armées contre les miliciens s'intensifient également dans le territoire de Djugu.

Au Sud-Kivu, le seigneur de guerre « Raïa Mutomboki » Mabuli Mwanadamu, s'est rendu aux forces armées le 18 mai 2021, à Ninja, dans le territoire de Kabare, avec 35 combattants armes et munitions.

Réagissant au point sur la reddition, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a salué l'engouement observé ces derniers jours à la suite de la proclamation de siège. Il a évoqué la nécessité de travailler à mettre en place le cadre légal qui permettra la fusion des Programmes de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et de Stabilisation et de Reconstruction des

Zones Sortant des Conflits Armés (STAREC) et en faire un programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et Stabilisation (DDRCS).

Ainsi, le processus de réinsertion pourra accompagner immédiatement les opérations militaires.

Dans le même ordre, la Commission gouvernementale ad hoc placée sous la direction du Ministre d'Etat, Ministre du Budget a été chargée de préparer la riposte humanitaire dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

L'action humanitaire se déploiera rapidement pour prendre en charge les populations déplacées et répondre aux situations urgentes. Le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a, pour sa part, brossé la situation générale par zone de défense. En dehors des faits mentionnés par son collègue de l'Intérieur, spécifiquement dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, la situation est sous contrôle.

Il a fait le rapport de l'opération de bouclage effectué le 16 mai dernier au Camp Kokolo. Plusieurs arrestations ont été opérées, des armes saisies et des expulsions exécutées.

257 personnes ont été interpellées, 17 armes de guerre individuelles et 56 machettes et autres armes blanches saisies. 31 familles de civils irrégulièrement installées dans ce camp ont été déguerpiés.

La Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a informé le Conseil que des personnes interpellées, seules 25 ont été retenues parce qu'ayant des antécédents judiciaires connues et identifiées comme des bandits, communément appelés Kuluna. Ces personnes seront transférées au Service National à Kanyama Kasese.

Construit à l'époque coloniale pour une population d'environ 16 000 hommes, le Camp Kokolo héberge actuellement plus de 40 000 personnes. Cette situation nécessite des solutions à court et moyen termes afin de soulager les conditions d'hébergement dans ce camp comme dans toutes les autres garnisons du pays.

Le Ministre de la Défense a affirmé que des études de faisabilité sont en cours et qu'une fois achevées, leurs conclusions seront présentées au Conseil des Ministres.

### **II.3. Évolution de la situation de la pandémie de Covid-19 en RDC**

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a informé le Conseil de l'évolution de la situation de la pandémie. Il en ressort une légère hausse de cas de contamination due notamment à l'exposition aux variants étrangers, à l'absence d'immunité collective vaccinale et au relâchement sur l'observance des gestes barrières.

Au 19 mai 2021, le cumul des cas est de 30 757, dont 30 756 cas confirmés et 1 cas probable. Au total, il y a eu 779 décès (une létalité de 2,5%) et 27 603 personnes guéries (87%). De manière globale, il a été noté au cours de ces quatre dernières semaines une évolution en dent de scie imprévisible.

Etant donné l'existence de tous les facteurs d'aggravation, le Ministre de la Santé a insisté sur l'impératif d'un appel au renforcement de la vigilance à la population congolaise. Faisant le point sur la campagne de vaccination lancée le 19 avril 2021, le Ministre de la Santé a indiqué que 104 sur les 498 sites planifiés de vaccination sont, à ce jour, fonctionnels. Seule la province du Lualaba n'a pas encore débuté avec la vaccination.

Au 30<sup>ème</sup> jour, un total de 14 310 personnes a déjà été vacciné. Malgré la rétrocession des doses au système COVAX, le pays dispose de 384 000 doses en stock et 50 000 doses reçues du Gouvernement indien.

De ce fait, des efforts sont déployés pour renforcer la communication sur la campagne de vaccination pour vacciner le plus de citoyens possible. L'objectif est de rendre opérationnel tous les sites de vaccination prévus.

Le Ministre a informé le Conseil des Ministres du recrutement d'un expert en **infodémie** pour lutter contre les fausses informations afin d'appuyer la communication sur la vaccination.

Dans la perspective de la relance de la campagne de vaccination, le Ministère de la Santé invite les Membres du Gouvernement, les Parlementaires, les influenceurs, les relais communautaires volontaires à y participer dans le but d'atteindre le niveau d'immunité collective nécessaire pour stopper la pandémie.

### **III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES**

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa troisième réunion.

### **IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN DOSSIER (01 dossier)**

La Vice-Première Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, a soumis à l'approbation du Conseil des propositions pour la célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement le 5 juin prochain et placée sous le thème mondial de la « *restauration de l'écosystème* ». Cette date coïncidera avec le lancement de la décennie pour la guérison de la planète, avec comme slogan « *aider la nature, c'est s'aider soi-même* ».

Au regard de la nécessité de préserver l'écosystème congolais en impliquant les milieux ruraux dans sa protection, la Vice-Première Ministre a proposé comme thème national : « *l'arbre pour restaurer nos écosystèmes et la transition écologique pour un environnement sain* ». Un riche débat s'en est suivi et de manière unanime, les membres du Gouvernement se sont engagés à participer à cette campagne qui rejoint la mise en œuvre du Programme du Gouvernement sur la plantation d'un milliard d'arbres d'ici 2023, conformément à la vision du Chef de l'Etat.

Ce point a été adopté.

## **V. EXAMEN ET ADOPTION DES PROJETS DE TEXTES (03 textes)**

La Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a de nouveau présenté au Gouvernement le **Projet de Loi déterminant les modalités d'application de l'Etat d'urgence et de l'Etat de siège en République Démocratique du Congo** pour approbation et transmission à l'Assemblée Nationale.

Le Conseil a approuvé le texte lui soumis et il sera rapidement envoyé au Parlement pour son adoption.

La Vice-Ministre des Finances a, quant à elle, présenté aux membres du Gouvernement deux Projets de textes.

Le premier est le **Projet de loi portant ratification de l'accord de crédit n°6858-ZR du 12 mai 2021 conclu entre la République Démocratique du Congo et l'Association Internationale de Développement au titre du Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa « KIN ELENDA**», et le second est un **Projet d'Ordonnance portant approbation de l'Accord de Don n°D7940-ZR conclu entre la République Démocratique du Congo et l'Association Internationale de Développement, au titre du projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa « KIN ELENDA**».

**D'un coût total de 500 millions USD**, « KIN ELENDA » a pour objectif d'améliorer la capacité institutionnelle de gestion urbaine et l'accès à certains services et infrastructures ainsi qu'aux opportunités socio-économiques à Kinshasa.

Il compte quatre composantes :

- (I) **Infrastructures et services résilients** : Il est prévu notamment la construction de la première phase de l'usine de traitement des eaux à Binza Ozone, la construction de la troisième phase de la station d'épuration et la réhabilitation de la station de traitement d'eau potable de N'djili.

(II) **Communautés inclusives et résilientes** : En ce qui concerne l'inclusion socio-économique, les activités prévues visent l'entretien des infrastructures, le développement des compétences et la prévention de la violence.

La planification urbaine et l'administration foncière ainsi que la gouvernance locale alignent également des actions à réaliser.

(III) **Gestion du projet** : Elle devra permettre à l'Etat d'assurer une mise en œuvre, un suivi et une évaluation efficaces, transparents et responsables du projet.

(IV) **Mécanisme d'intervention d'urgence conditionnelle** : Il s'agit de doter à l'Etat d'un moyen devant lui permettre de répondre sans délai à toute crise ou situation d'urgence éligible, selon le cas.

Après débat et délibérations, ces deux Projets soumis par la Vice-Ministre des Finances ont été adoptés.

Commencée à 11h16, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 14h36.

**Patrick MUYAYA KATEMBWE**

*Ministre de la Communication et Médias*

*Porte-Parole du Gouvernement*